

# FUTUR PARC DU LINDON...

Commune de  
L'HERMITAGE



## LETTRE D'INFO #2

MAI 2022

FUTUR PARC DU LINDON • LETTRE D'INFO #2 • MAI 2022

### Édito

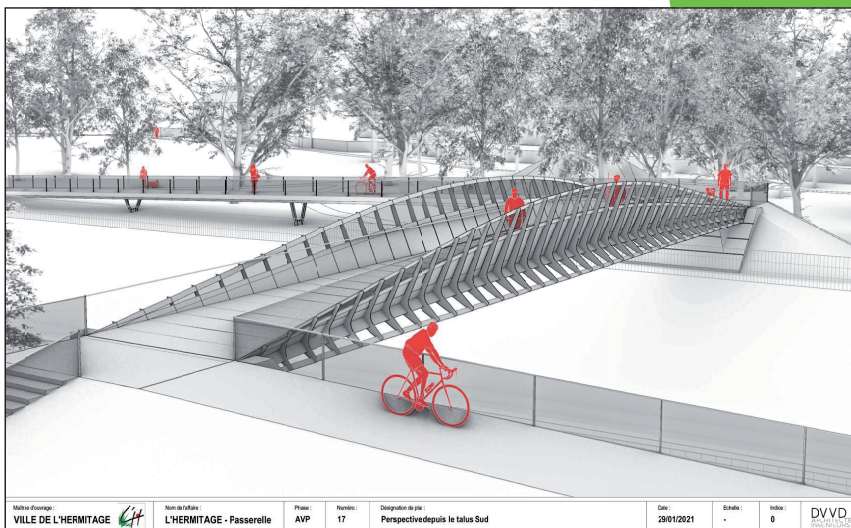
#### Une démarche de concertation pour imaginer le futur parc du Lindon...

Après un premier atelier participatif organisé le 27 janvier dernier, la démarche de concertation mise en place pour imaginer le futur parc du Lindon s'est poursuivie au cours de l'hiver. Une rencontre avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), un atelier réunissant des associations et des professionnels, un second atelier participatif ouvert à tous ont permis de recueillir le point de vue de différents publics et d'approfondir la réflexion. Ces réflexions issues des différentes rencontres permettront à Caroline Boisgontier, architecte paysagiste, à l'agence Univers de proposer de premières esquisses et scénarios d'aménagement du futur parc du Lindon.



#### Pourquoi associer les habitants de la commune à la réflexion ?

Associer les habitants constitue un enjeu démocratique. Les habitants peuvent ainsi exprimer au cours de rencontres leurs attentes, leurs besoins et leur sensibilité. Par cet engagement, ils participent à la fabrication collective de la ville. Au-delà de cette dimension démocratique, les habitants par leurs contributions enrichissent le projet. En effet, en qualité d'usager de la commune, ils disposent de connaissances pratiques et d'une expertise d'usage qui permettent de valider de grandes orientations et de travailler dans le détail. Ces détails ont toute leur importance, ils font la qualité d'un projet.



La passerelle piéton-vélo qui permettra de franchir la voie ferrée et de rejoindre le futur parc du Lindon depuis le parc du Presbytère.

©DVVD Architectes Ingénieurs

**DATE À RETENIR**  
Réunion publique  
de restitution en  
septembre 2022

**VOUS POUVEZ NOUS  
DONNER VOTRE AVIS :**  
Par mail : [mairie@ville-lhermitage.fr](mailto:mairie@ville-lhermitage.fr)

Un questionnaire sera diffusé fin juin pour recueillir votre point de vue sur quelques questions

L'ÉQUIPE PROJET





## ATELIER CMJ

(25 FÉVRIER)

# Des ateliers de brainstorming pour imaginer le futur parc...

Vendredi 25 février, les jeunes conseillers municipaux de L'Hermitage se sont prêtés au même exercice que leurs aînés quelques semaines plus tôt (atelier du 27 janvier).

Onze planches thématiques étaient proposées à deux groupes pour imaginer le futur parc du Lindon. C'est avec un réel enthousiasme qu'ils se sont emparés des Post It, des marqueurs, des ciseaux et du scotch, pour exprimer leurs attentes. Après avoir inscrit sur les Post-it leurs désirs, Émiliana, Jérôme et Stéphane les ont invité à les coller sur une feuille de Paper board et à les grouper par catégories. Chaque groupe a ensuite présenté le fruit de sa réflexion aux autres conseillers qui étaient invités à voter avec des gommettes de couleur.

Pour les jeunes conseillers municipaux :

### 1. Le parc est une mini-ferme ou un mini zoo.

Les animaux domestiques, peluches vivantes, curieuses et affectueuses (chats, cochons, lapins, moutons, chèvres, biches, flamants roses...) sont largement évoqués

### 2. Le parc est un espace de nature.

La nature est un terrain de jeu au grand air, espaces de découverte pour se cacher et s'inventer des histoires (cascade, ruisseau, forêt, plaine, parterre de fleurs, labyrinthe nature, parcours de découverte...)

### 3. Le parc est un terrain de jeux.

Le jeu et le sport permettent d'expérimenter le frisson du vertige et de la perte contrôlée d'équilibre (mur d'escalade, tyrolienne, karting à pédales, accrobranche, skate-park, araignée, city park, vélo, rollers, jeux d'eau...)

### 4. Le parc est un lieu de parenthèse.

La pause gourmande en plein air rappelle le temps joyeux des vacances en famille (bar, marchand de glaces, karaoké en plein air, transat, hamac, tipi, banc, aire de pique-nique...)



# ATELIER PROS

(08 MARS)

Le 08 mars, Anne-Laure, Stéphane et Caroline, des agences Mana et Univers ont réuni six associations et professionnels pour réfléchir ensemble au futur parc du Lindon.

Après un temps de présentation de l'activité des différents participants, ces derniers étaient invités à échanger autour de ces questions :

- Comment faire de ce parc une destination ?
- Comment ce parc peut-il nous rapprocher du ciel et de la terre ?
- Comment le parc peut-il devenir un lieu de programmation culturelle et musicale ?

De ces échanges passionnés, six idées fortes se sont dégagées.



## 6 IDÉES FORTES

Le parc est un lieu qui :

### 1. Propose des expériences poétiques, artistiques, scientifiques...

Le parc n'est pas un simple lieu d'activités. Il propose des expériences. Il permet de vivre quelque chose de singulier ou d'étonnant qui interroge nos convictions ou notre rapport au monde. Si l'expérience peut avoir une dimension pédagogique affirmée, elle n'est pas que cela. Cette expérience comprend une dimension corporelle et sensible essentielle. Elle questionne notre rapport à la matière, à la nuit, aux saisons... Elle nous permet d'éprouver notre corps dans l'espace et de faire de celui-ci un récepteur visuel, tactile, olfactif, auditif ou kinesthésique.

### 2. Raconte une histoire située entre le réel et l'imaginaire.

Le lieu nous propose un voyage. La découverte des étoiles filantes, des lucioles, des chants des oiseaux ou de l'histoire est une forme de mise en intrigue. Les visiteurs deviennent les personnages d'un récit écrit (ou co-écrit) qui leur permet d'opérer un déplacement du réel vers l'imaginaire. Ce récit, ce voyage permettent de ré-enchanter le lieu et de le peupler d'êtres extraordinaires.

### 3. Fait dialoguer le temps et l'espace.

L'espace et le temps peuvent se mesurer et s'éprouver à travers des repères visuels et spatiaux. Ainsi, un parcours de découverte des planètes et des étoiles peut permettre de découvrir au rythme lent de la marche, la métrique de l'univers et de l'infiniment grand. Le temps qui passe peut se lire à travers un pâturage qui progressivement se réduit comme peau de chagrin à mesure que progresse l'opération d'aménagement.

### LES PARTICIPANTS :

Association Ars nomadis - Association Vert le jardin - Folk Paysage - La communauté du Poireau - Services techniques de l'Hermitage - Société d'Astronomie de Rennes

### 4. Ne se définit pas simplement par ses activités et ses usages.

Le parc n'est pas un lieu où l'on consomme des activités. Il est un lieu où l'on fabrique, où l'on cultive, où l'on éprouve la matérialité des choses. Fabriquer, construire, jardiner... deviennent des activités en soi. Ces activités permettent de comprendre et de prendre conscience du long processus de conception et de réalisation. Il faut d'abord préparer et travailler la terre avant de récolter les légumes du jardin...

### 5. Offre des possibles.

Les aménagements, les équipements sont de simples invitations discrètes et modestes. Il appartient à chacun de faire preuve d'imagination, de s'inventer un usage, de se raconter une histoire. Le lieu est ainsi très ouvert. Les scénarios d'usage ne sont qu'esquissés et suggérés. C'est à l'utilisateur d'écrire par sa pratique un scénario pour lui-même ou pour le collectif avec lequel il pratique le parc.

### 6. Est « extensible ».

Il propose du temporaire, de l'éphémère, se consolide dans le temps et se laisse produire. Cette notion renvoie à la temporalité : des saisons (temps de la végétation) mais aussi au temps du projet (accueil des habitants actuels et futurs) pour permettre des évolutions sans figer les choses. Le parc devient le produit de la fabrication, même s'il a une base de début, il faut penser au temps long ainsi qu'à la taille du projet qui peut se rétrécir ou s'agrandir, s'élargir, s'ouvrir sur de nouveaux circuits...

# ATELIER GRAND PUBLIC (24 MARS)

**Jeudi 24 mars s'est tenu le second atelier participatif avec les habitants au sein du pôle tennis de L'Hermitage.**

Après un premier temps de restitution des enseignements des ateliers précédents, cet atelier visait cette fois à spatialiser les futurs aménagements, activités, la végétation, etc., qu'ils projetaient sur la zone de projet. Pour aider les participants dans cet exercice, il leur était proposé d'incarner différents types de publics pour décrire un scénario d'usage :

- Vous êtes un petit groupe d'amis retraités
- une famille avec deux enfants
- un ou une sportive et vous souhaitez faire une balade, votre activité...

Les participants étaient répartis en trois groupes. À Chaque groupe était affecté un personnage (amis retraités, famille avec deux enfants, sportif ou sportive) Chaque groupe devait alors dessiner un parcours, une boucle qui traverse le parc. Munis de cartes de mots-clés et de stylos, les participants étaient invités à décrire les activités proposées ou suggérées le long de ce parcours.

## 6 pistes à retenir

### 1. Le parc s'inscrit dans un parcours.

Il s'inscrit dans un circuit qui dépasse sa superficie d'origine pour s'étendre au-delà. Les activités elles-mêmes s'inscrivent dans ce parcours et sont pensées le long d'un itinéraire. Ce parcours est jalonné d'éléments qui poussent à « aller plus loin ». La liste des activités à faire ou à voir le long de ce parcours est vaste : « mare à canards, cabane en bois, passerelles sur les zones humides pour varier les chemins, agrès sportifs (de différents niveaux, pour différents publics), bancs pour se reposer, sculptures, œuvres d'art, tyrolienne... ». Une activité en appelle une autre, tous les 10-20 mètres, le parcours propose une découverte, il offre un but. Le CRAPA garde une fonction importante dans ce parcours

### 2. Ce parcours est adapté aux différents publics.

Le parcours doit proposer différentes activités adaptées à la variété des publics. Il doit à la fois :

- Être proche des entrées pour assurer une meilleure accessibilité aux personnes âgées ou aux personnes à mobilité réduite
- Motiver les enfants à poursuivre la balade
- Éviter la monotonie pour le sportif
- Permettre de varier la longueur du parcours selon le temps dont on dispose.

### 3. Le circuit doit permettre de pratiquer des boucles.

Le parcours propose plusieurs points de départ selon ses capacités physiques et ses envies. Il est possible de pratiquer plusieurs boucles dans la boucle : 1km, 2km, 4km, etc...



### 4. Le parc doit proposer un lieu de rencontre.

Il propose un « cœur central » où l'on se rencontre et se retrouve : « kiosque, guinguette »

### 5. Le cadre est particulièrement soigné, agréable et de grande qualité esthétique.

Il est « gourmand, odorant, champêtre, bucolique et étonnant ». L'environnement paysager et le choix de la végétation prennent ici une place prépondérante. Cette végétation est aussi un prétexte pour cacher les logements et renforcer l'intimité des futurs habitants autant que des promeneurs. La végétation fait office d'écran pour cacher la vue et réduire les nuisances sonores. Les plantations doivent être anticipées pour qu'elles aient le temps de pousser. Des prairies fleuries occuperont les espaces vides en attendant l'arrivée des constructions.

### 6. La signalétique doit être pensée à l'échelle de la ville.

Le futur parc fait écho au parc existant et invite à traverser la passerelle pour s'y rendre. Il offre un objectif et se raccroche à la ville. Cela pose la question des repères à donner pour signaler sa présence et renvoie à la notion de parcours dans lequel il s'inscrit. La signalétique doit donc être pensée à l'échelle de la commune pour dessiner ce parcours mais aussi pour encourager l'activité physique lors de déplacements quotidiens ou plus ponctuels.